

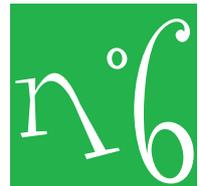


Le Mag' Bourguisien

Bulletin d'information et de communication de la municipalité



www.bourg-argental.fr



Le mot du Cinquième Adjoint...



Le sport est un facteur de santé, d'éducation et de développement personnel, voire de dépassement de soi. "Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès", affirmait Pierre de Coubertin.

Il joue aussi un rôle social incontestable en rapprochant les individus. Sa pratique dans des équipements ou en pleine nature, structure une commune et lui donne un visage dynamique. Bourg-Argental n'est pas en reste et bénéficie de nombreux équipements pour la pratique du sport. Entretenir ce patrimoine sportif avec toutes les infrastructures existantes représente un effort considérable pour la collectivité.

Au cours de ce mandat, un des objectifs sera de maintenir et de veiller à la bonne utilisation de ces installations, à la fois sur le plan logistique mais aussi économique. Il en va du bien être et de la qualité de vie des citoyens, mais aussi de l'attractivité touristique de notre ville.

Le tissu associatif est important, avec pas moins 21 associations sportives représentant plus d'un millier d'adhérents. A travers ce véritable élan sportif, ce sont de nombreux bénévoles : dirigeants, arbitres, éducateurs et accompagnateurs qui œuvrent et font vivre les clubs, et qu'il convient de féliciter.

Sur le plan touristique, notre commune située dans le parc du Pilat, s'inscrit dans le cadre d'une activité de développement durable : hébergement (chambres d'hôte, gîtes...).

La collaboration entre le parc du Pilat, la communauté de communes et la ville de Bourg-Argental contribue à valoriser les sites et le patrimoine local. Elle développe le tourisme nature et séjour, et consolide l'organisation des professionnels locaux : acteurs touristiques et culturels.

Par ses actions, l'Office du Tourisme de Bourg-Argental participe à cette vitrine pour notre cité. Pour chacun de nous, préserver et respecter ce milieu naturel que représente notre cadre de vie, c'est cela aussi, être "éco-citoyen".

Sportivement vôtre,

Pascal PAILHA

Maire Adjoint

délégué aux Sports, à la Jeunesse, et au Tourisme

Un service pour la qualité de vie

Le Portage de Repas

Au quotidien, le service de repas à domicile est assuré tout au long de l'année par Gisèle PINATEL. Venant des cuisines de la maison de retraite, elle sillonne les rues bourguisanes au volant de son « Berlingo » équipé pour la liaison froide.

Vous l'avez sans doute croisée en bas d'un immeuble, valisette verte à la main. Sourire, ponctualité, par tous les temps, elle assure la distribution des repas principalement auprès de nos aînés.

Vous l'apercevrez aussi aux abords de l'école publique car elle assure le transport des repas de nos écoliers, des cuisines du collège du Pilat à la cantine.

Pour tout renseignement : 04 77 39 61 34



Dans ce numéro

1 Le mot du cinquième adjoint

2 La parole aux commissions

Finances - Personnel
Administration Générale - Economie
Sport Loisirs Tourisme
Affaires Sociales
Culture et Affaires Scolaires
Démocratie Participative,
Citoyenneté et Communication
Urbanisme, environnement
et développement durable

5 Budget 2009 :

le choix du désendettement
et du retour à l'équilibre.

6-7 Les Associations de Bourg-Argental

8 Ça s'est passé à Bourg-Argental

Citoyenneté
Mini-Festival de théâtre
La semaine sportive a fêté ses 20 ans
Le Football Club Bourguisien
et la Recherche sur le cancer

9 L'agenda - Communiqués

10 Un peu d'histoire...

11 Jeux et solutions - Etat-civil

12 Infos pratiques

La Parole aux Commissions

Finances - Personnel - Administration Générale - Economie.

Nouveautés Economie Locale

Etat des lieux financier.

De l'état des lieux financiers, de la réalisation d'un audit interne et la commande d'un audit externe il en résulte une adaptation de la politique fiscale locale par création d'éléments spécifiques propres à générer des ressources complémentaires dont il a été tenu compte dans la préparation du budget primitif 2009. Voir le Budget 2009 en page 5.

Modification substantielle de la politique tarifaire globale de la collectivité.

Les tarifs relatifs à la location de salles et de matériels ont été revus et corrigés afin de mieux en assurer la maintenance ou le renouvellement. En ce qui concerne le cimetière, du fait des nouveaux services proposés, une adaptation des tarifs s'avérait nécessaire. Il est important de rappeler que, toute intervention obligatoire de la commune en ce domaine, représente une mobilisation financière importante à la charge de la collectivité.

Réorganisation partielle du marché hebdomadaire et commerce en fête.

L'AID Observatoire et le parc du Pilat proposent aux communes une étude sur les marchés forains. La commune de Bourg-Argental a accepté cette étude sur son territoire. Une enquête sous forme de questionnaire a été conduite sur le marché afin de collecter les besoins des commerçants et de leur clientèle. L'analyse de cette enquête est en cours.

Dans l'objectif de dynamiser le tissu commercial avec la mise en œuvre d'actions d'animation et de promotion, a eu lieu la semaine "commerce en fête" en octobre 2008. Ce sont 32 commerçants qui y ont adhéré. Devant ce succès notre commune, en collaboration avec la CCI de Saint-Etienne, a décidé de reconduire cette action pour 2009.

Une semaine pour l'emploi.

La ville Bourg-Argental, dans le cadre de la semaine nationale "une semaine pour un emploi", a participé à l'organisation et au pilotage de celle-ci en collaboration avec l'ANPE. Cette opération a mobilisé 42 partenaires responsables d'entreprises qui ont accueilli 300 demandeurs d'emplois.

Elaboration d'un nouveau régime indemnitaire du personnel.

Le régime indemnitaire du personnel, qui n'avait subi aucune correction ou adaptation depuis 2005, a été modifié. Il veut ainsi mieux répondre à la mise en valeur des compétences des personnels. La part fixe est désormais indexée sur la revalorisation du point d'indice de la fonction publique.

Recrutement d'un responsable des services techniques.

La question du recrutement d'un nouveau responsable des services techniques s'est posée, suite au départ de M. Sidi-Moussa. Face à la lourde charge financière que représentent les personnels pour la collectivité cette option a été abandonnée. Une meilleure organisation et un meilleur suivi des interventions des services techniques nous a paru plus judicieux particulièrement en terme d'économies globales.

Choix d'un nouveau délégué au PRL (Parc Résidentiel de Loisirs, camping).

Une délégation de service publique a été conclue en considération des qualités et capacités professionnelles du candidat.

Michaël ZOLET vous propose ses services de plâtrier-peintre pour rénover et décorer votre "chez vous".

N'hésitez pas à faire appel à cet expert en placo-plâtre, faux plafonds, cloison, doublage, peinture, projection, papier peint.

Contact au 06 15 81 52 60.



à Bourg-Argental rue Mandarel

 Le Mandarel

PROFITEZ DES DERNIÈRES
OPPORTUNITÉS!

Visite de l'appartement-témoin
les Vendredis de 14 h à 17 h 30
ou sur rendez-vous



Annie Arnaud commercialisation

04.77.952.951

 BESSENAV S.A.S.
CONSTRUCTEUR

Vous en avez rêvé, nous l'avons conçu

Si vous voulez faire paraître
une publicité dans le mag' Bourguisien
contactez la mairie de Bourg-Argental au

04 77 39 61 34

La Parole aux Commissions

Culture et Affaires Scolaires

La commission Education et Culture outre ses élus comprend Annick Juliau, intervenante à l'Espace Déôme, et travaille étroitement avec l'office du tourisme pour la partie culturelle. Les associations et participants locaux sont invités aux réunions de la commission culturelle en fonction des manifestations programmées : Fête de la Musique, Journées du Patrimoine...

Interventions dans le domaine de l'Education

Les élus présents aux conseils des écoles élémentaires et maternelles et aux conseils d'administration des collèges, rapportent en commission nombre de décisions à prendre. Ainsi, pour les écoles publiques les petits travaux demandés ont été réalisés. Des dépenses dans du petit matériel ont été engagées (réfrigérateur, téléviseur, aide pour l'achat de matériel administratif, passage de la commission de sécurité...).

Le 10 mai 2008 étaient célébrés les 10 ans de l'école maternelle publique dans les nouveaux locaux. Autour d'une exposition et clôturé par un buffet offert par la municipalité. En juin les élus ont assisté aux fêtes des écoles et ont remis les encyclopédies aux élèves entrant en 6^{ème}. Ils ont participé avec plaisir aux Portes Ouvertes des établissements scolaires.

Les collègues ne relèvent pas de la municipalité, mais celle-ci tient à leur apporter son concours. En accord avec la commission Jeunesse et Sport, la municipalité a répondu à leurs demandes (ouverture de la piscine aux classes de 6^{ème}, organisation du cross inter-collège, rencontres volley-ball pour les classes de 3^{ème}).

En partenariat avec le parc du Pilat, l'opération Pilat Propre a été reconduite. En 2008, le collège Saint Joseph a été présent et en 2009, les deux collègues participent à cette action sensibilisant

les enfants à la protection de leur environnement proche.

Les élèves des collèges et écoles ont aussi participé à la semaine bleue en direction des personnes âgées, par des visites et jeux à la maison de retraite. Par ailleurs ils ont été conviés à une représentation très agréable du "Théâtre d'En Face".

Dans le domaine culturel, de nombreuses actions ont été réalisées au cours de cette première année de mandat. Un dépliant semestriel distribué dans les commerces et lieux publics informe les bourguisans des spectacles présentés dans leur commune.

Au printemps 2008, le jeune public a pu assister à un spectacle offert par l'Opéra Théâtre de Saint-Etienne. Lors de la prestation de la pianiste de talent Mlle Pamela Hurtado invitée dans la cadre de Piano Passion. Un regret, peu de bourguisans étaient présents.

La fête de la musique 2008 s'est déroulée dans la bonne humeur et a attiré beaucoup de monde. L'édition 2009 doit être la fête de tous, petits et grands, amateurs, chanteurs...

Deux concerts ont eu lieu à l'église : The Fairy Queen de Purcell et les Polyphonies Basques.

Les journées du patrimoine ont été un temps fort de la rentrée 2008 avec l'ouverture de huit sites en partenariat avec des associations bourguisanes, des artisans et artistes locaux, tous bénévoles, communiquant leur passion (apothicairerie de la maison de retraite, église, chapelle d'Argental, pépinière Paul Croix, espace Bancel, forge traditionnelle, ferme à l'ancienne, hôtel de ville).

Le 8 décembre, le rendez-vous de fin d'année, s'est déroulé sous la halle. Vin chaud et marrons, toboggan pour les petits, musique en fête avec le Harry Brass Band.

Concert de Printemps

Samedi 25 avril 2009 à 20h30, salle Jacques Esterel, l'Ensemble Harmonique de Bourg-Argental et la société musicale de Boulieu les Annonay, lors de leur concert de printemps, auront le plaisir de recevoir, en seconde partie, le "Paris Brass Band".

Qu'est-ce qu'un Brass Band ?

C'est une formation musicale composée essentiellement de cuivres (cornets, bugles, altos, euphoniums, barytons, trombones, tubas et d'un pupitre de percussion).

Les musiciens du Paris Brass Band sont de jeunes et talentueux instrumentistes, pour la plupart encore étudiants au conservatoire national supérieur de musique de Paris, et parmi eux un jeune Bourguisan : Jocelyn MATHEVET.

Un concert exceptionnel à ne pas manquer !



Démocratie Participative, Citoyenneté et Communication

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes



Depuis notre élection, toute l'équipe municipale s'est engagée à associer la population, les associations, les acteurs concernés, aux décisions chaque fois que cela est possible. La commission Démocratie Participative a donc eu pour mission, tout au long de cette première année de mandat, de créer des instances d'échanges et de dialogue entre élus et bourguisans.

Ainsi, le Conseil de la Vie Associative est né des échanges entre associations et élus.

Ses statuts entérinés en conseil municipal du 17 décembre 2008 en font désormais un partenaire officiel et incontournable de la commune. D'ores et déjà, il est consulté sur les investissements de la commune (rideau de scène et coulisses dans la salle Jacques Esterel, prévision de l'achat d'un barnum-chapiteau) et propose des outils et actions pertinentes pour soutenir la vie associative de notre village. La mise en place d'un budget participatif passera par cette instance.

Suite aux élections organisées dans les collèges bourguisais, le Conseil Municipal des Jeunes a été officiellement installé le 25 février 2009.

Les objectifs sont doubles : pédagogiques et participatifs. Ces jeunes porteront la parole des collégiens au niveau des adultes élus et rencontreront au fur et à mesure de leurs travaux les différents partenaires de la commune. Inspirés par leurs besoins et envies mais aussi des questionnements et idées des adultes, les séances

de travail de ce Conseil Municipal des Jeunes risquent d'être chargées !

Si la municipalité a opté pour relancer cette expérience, c'est aussi pour former les jeunes générations à la responsabilité citoyenne.

La participation des bourguisans aux décisions communales, passe par le développement de la communication. Plusieurs d'entre vous ont déjà assisté à des réunions publiques sur les finances de la ville. Le Mag' Bourguisan vous permet de suivre les avancées du travail de vos élus et les actualités de la commune de Bourg-Argental.

Bimestriel à ses débuts, le Mag' paraîtra lorsque le volume des informations le permettra pour des raisons économiques bien compréhensibles. Ce magazine produit est distribué à 1000 exemplaires dans vos commerces.

Enfin, le site internet est un chantier en cours, qui, remanié, permettra, une diffusion rapide et simple des informations, des échanges avec les bourguisans, nos partenaires et nos visiteurs.

La parole aux COMMISSIONS (suite)

Affaires Sociales

Depuis avril 2008 la commission affaires sociales s'est réunie de nombreuses fois. Ses membres ont ainsi pu s'investir dans l'organisation de la semaine Bleue en octobre 2008. Elle a préparé et réalisé les colis destinés aux résidents de la maison de retraite ainsi qu'aux personnes ne pouvant pas participer au repas de fin d'année offert aux bourgeois de plus de 70 ans. Ce repas fut un moment fort, partagé avec plus de deux cents anciens de Bourg-Argental.

De nombreuses réflexions sont menées au sein de diverses sous-commissions notamment une sur le logement à Bourg-Argental avec la préparation d'un forum logement. Les échanges établis avec des professionnels du social ont pour objectif de faire disparaître à l'avenir à Bourg-Argental les logements insalubres.

Un groupe de travail s'oriente vers des propositions susceptibles d'aider les habitants fragilisés à mieux vivre dans notre village. Elles portent sur l'accessibilité des lieux publics, l'amélioration du service de portage de repas ou l'organisation de moments conviviaux en fin d'année.

L'avenir des enfants de moins de trois ans nous interpelle et la sous-commission concernée suit de près les avancées de la politique enfance menée par la communauté de communes des Monts du Pilat qui en a la délégation.

Le CCAS quant à lui, décide d'octroyer sous condition de ressources une aide à la pose de téléalarme afin de favoriser et d'aider le maintien à domicile. Il a également délibéré afin de soutenir, grâce à une convention tripartite, l'association Noël et Partage de plus en plus sollicitée. Il intervient également lors de demande d'aide d'urgence individuelle en relation constante avec les services sociaux départementaux.

Le travail est encore immense. Par l'implication de bourgeois attentifs au bien vivre de chacun, les commissions avancent vers un mieux être pour tous.

La Vogue Se prépare !

En vue de l'organisation du défilé de chars cet été, les présidents des classes en 1 sont invités à se faire connaître auprès de la présidente des conscrits, Anaïs GERY.

Téléphone : 06 72 80 58 74

Permanence Call-Pact

A l'heure des économies d'énergie et des préoccupations écologiques, locataires, propriétaires, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès des professionnels de l'habitat et des énergies renouvelables. Plus d'infos au 04 77 39 69 21 à la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Urbanisme, environnement et développement durable

Depuis fin mars 2008, la commission s'est réunie à sept reprises. Durant ces réunions, les participants ont travaillé sur les trois grands thèmes de cette commission, en voici le détail.

Urbanisme

• Plusieurs élus ont participé aux travaux du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) sud Loire et du PLH (Plan Local à l'Habitat) de l'intercommunalité. Suite à ces travaux, la commune devra réviser son PLU (Plan Local d'Urbanisme) courant 2012.

• La commission entame actuellement ces réflexions sur l'aménagement des deux anciennes friches industrielles (îlot Paulet et impasse de la Déomé).

• La signalétique horizontale établie en collaboration avec la communauté de commune des Monts du Pilat est en cours d'achèvement et la commission travaille sur la reposition de la signalisation verticale.

• Après la réfection de trottoirs et bordures lors de la rénovation de la chaussée sur le boulevard d'Almandet et la remise en état d'allées au cimetière, le programme voirie 2008 a été suspendu, faute de moyens ; un nouveau programme est lancé cette année.

• Suite au rendu de l'étude sur l'accessibilité dans notre commune, les deux commissions urbanisme et affaires sociales plancheront sur les aménagements à réaliser.

Environnement, cadre de vie et développement durable

• Le plus gros chantier est sans doute la construction de la future station d'épuration et de sa canalisation de transfert. Après la participation des membres de la commission au choix de l'épurateur, ceux-ci assistent régulièrement aux réunions de chantier afin de suivre ces travaux au plus près.

• De la même manière, la commission suit attentivement la gestion de l'eau et de l'assainissement par la SAUR sur la commune. A ce sujet, plusieurs raccords en plomb seront remplacés. Une campagne de remise à niveau du réseau d'assainissement est à l'étude.

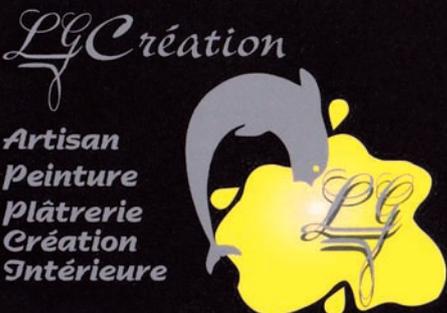
• La commission travaille aussi avec les services sur le projet de reminéralisation de l'eau à la station du Martinet. La voirie nécessaire pour la livraison de produits spécifiques par camion 38 tonnes débutera en 2009.

• En ce qui concerne l'amélioration de notre cadre de vie, plusieurs aménagements sont finis, en cours d'achèvement ou envisagés : le bassin de l'Eygas, la place de Sablon, la pose de bancs, la construction d'aires de conteneurs, le balisage et l'entretien des sentiers pédestres (en collaboration avec l'Office de Tourisme et le Parc du Pilat). Le columbarium du cimetière est terminé. C'est pour nous l'occasion de saluer le travail de nos agents techniques qui réalisent l'essentiel de ces travaux.

• La commission a adopté la nouvelle politique de fleurissement proposée par Xavier Costemalle. Elle a pour but d'économiser des heures de travail et des fournitures tout en gardant un très bon niveau de fleurissement.

• La commune vient d'adhérer au SAGE (Service d'Aide à la Gestion de l'Energie). Après l'audit énergétique effectué par ce service sur l'éclairage public et les bâtiments communaux, la commission imaginera les actions nécessaires pour la réalisation d'économie d'énergie.

Enfin, la commission analyse, discute les diverses demandes des bourgeois et s'efforce de répondre le plus justement possible à leurs doléances.



Lg Création
Artisan
Peinture
Plâtrerie
Création
Intérieure

04 74 28 04 19
06 84 54 34 72

Laurent Gilioli
Email : lg.creation@orange.fr

Les choix du désendettement et du retour à l'équilibre

Le vote du budget est un moment primordial dans la vie municipale. Le budget 2009 a été approuvé à l'unanimité – et une seule abstention – au cours d'une séance publique du conseil municipal, jeudi 26 mars dernier.

S'agissant du premier budget réellement décidé et voté par l'équipe municipale, il convient d'en préciser les tenants et les aboutissants.

L'équilibre général de ce budget traduit l'engagement, ferme et volontaire de toute l'équipe municipale, dans une profonde mais nécessaire réforme de la gestion des deniers publics.

Confier un mandat électoral, c'est, aujourd'hui, confier un mandat de gestion.

Et la gestion des deniers communaux nécessite aujourd'hui, après les différentes phases d'études réalisées et le diagnostic posé sur la situation financière de la Ville, d'engager le désendettement de la commune et de restaurer une capacité d'autofinancement positive.

Engager un véritable désendettement de la commune

Aujourd'hui, la dette est telle qu'elle prive la commune et donc les élus de toute marge de manœuvre pour investir. Emprunter encore consisterait à aggraver le problème. Nous avons préféré une solution simple, mais efficace :

Le budget principal 2009 ne prévoit aucun emprunt nouveau. Ceci permettra d'amorcer, dès cette année, le nécessaire désendettement de la ville. Il faudra très certainement maintenir cette exigence tout au long du mandat (et, selon nos informations, probablement au cours du prochain mandat) pour que la collectivité et ses élus puissent à nouveau s'offrir le luxe d'emprunter.

En 2014, la commune retrouvera environ 100.000 euros d'économie par an, par la diminution automatique des charges de la dette.

Nous avons aussi décidé de supprimer, sur le budget principal, le recours systématique à une ligne de trésorerie. En effet, une telle faculté, largement employée par le passé, était génératrice d'importants frais financiers, et ce, chaque année. Il nous paraît plus utile de mettre à profit cet argent en faveur des Bourguisais, plutôt qu'en faveur des banquiers.

Restaurer une capacité d'autofinancement positive.

En clair, il faut remettre la commune en situation d'investir ce qu'elle peut, et non ce qu'elle n'a pas.

Nous n'avons négligé aucune piste de travail. Cela passe inévitablement par une augmentation des recettes (1) et une diminution des charges de fonctionnement (2).

1. Augmentation modérée des recettes

Contrairement au coût de la vie, aux revalorisations successives du SMIC, mais aussi aux choix d'autres collectivités, la fiscalité n'a jamais évolué depuis près de 20 ans à Bourg-Argental.

Ce levier de recettes, même s'il souffre de quelques défauts, permet, par le biais des exonérations et des abattements législatifs, de protéger les foyers les plus en difficulté.

Nous avons donc fait le choix très difficile en cette période de crise, d'ajuster les taux d'imposition de façon à permettre à la ville de continuer à investir un minimum, et non d'alourdir encore sa dette.

Nous nous sommes en effet engagés à affecter l'intégralité du produit fiscal supplémentaire à des dépenses d'investissements.

Il faut préciser ici que pendant que Bourg-Argental empruntait, d'autres collectivités ne se gênaient pas pour augmenter les impôts : le Conseil Général de la Loire, sur la période 1989-2008, a augmenté le taux de taxe d'habitation de 80 % et le taux de taxe sur le foncier bâti de 85 %. La Région Rhône-Alpes, sur la taxe d'habitation, entre 1989 et 2000, a mis 130% et sur le taux foncière près 100 % !

Le conseil municipal ne s'est toutefois pas contenté d'ajuster les taux d'imposition, il a aussi défini un ambitieux programme d'économies de fonctionnement (environ 4 % de baisse du budget de fonctionnement), de façon à dégager des ressources pour investir.

2. Diminution drastique des charges de fonctionnement

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une diminution de l'enveloppe d'indemnités des élus de 15 %. Cela représente une économie moyenne de 11.000 euros par an. C'est un geste

symbolique fort de l'équipe municipale qui entend réduire la voilure, en commençant par les élus eux-mêmes.

La réduction du marché d'entretien de l'Hôtel de Ville (environ 9.000 euros par an d'économie) s'applique depuis le 1^{er} avril 2009.

La renégociation, la suppression ou l'étalement de plusieurs contrats de maintenance (sur des logiciels, ou certains équipements ne nécessitant pas de maintenance annuelle) vient d'être validée. Elle représente près de 20.000 euros annuels.

La réorganisation des services municipaux quant à l'utilisation du parc automobile, le contrôle des approvisionnements et une meilleure gestion des stocks, les mises en concurrence systématiques sont autant de sources d'économies qui sont déjà mis en œuvre. Estimation des économies à réaliser tout au long de l'année : 35.000 euros.

Ce budget 2009 permet d'envisager 600.000 euros de travaux, et, par un travail rigoureux de gestion de la dette et des charges de fonctionnement, de répondre pleinement aux quatre objectifs ci-dessous :

- Maintenir le niveau et la qualité des services rendus à la population : l'enveloppe globale de subvention aux associations est revalorisée, le passeport loisirs est reconduit, la piscine (qui verra ses horaires quelque peu modifiés) sera ouverte en 2009.

- Réaliser les dernières opérations de la précédente municipalité, et qui ont été maintenues par la nouvelle équipe : solde des acquisitions immobilières quartiers Paulet et La Clavelée, paiement d'une facture COLAS portant révision des prix 2006-2008, paiement au syndicat des trois rivières d'un solde de 40.000 euros pour l'aménagement des berges des floralies.

- Entreprendre des opérations nouvelles et concrètes dès cette année : dotation d'un budget cohérent pour réaliser un programme voirie et infrastructures, démarrage des réfections des salles André Jamet et Jacques Esterel principalement, dotation d'un budget pour le CVA.

- Permettre d'engager une réflexion sereine des associations et de l'équipe municipale dans la réalisation des futures opérations de la mandature : Centre Social de l'Espace Déôme, ancien couvent, études d'accessibilité.

Taxes	Taux 2008	Taux moyen département de la Loire	Taux moyen nationaux	Taux nationaux plafond 2009	Taux votés pour 2009
Taxe d'habitation	8,56 %	12,45 %	14,57 %	36,43 %	10,27 %
Taxe sur le foncier bâti	17,35 %	19,57 %	18,74 %	46,85 %	20,82 %
Taxe sur le foncier non bâti	38,50 %	38,20 %	44,71 %	112,03 %	46,20 %

LES ASSOCIATIONS BOURGUISANES



	nom association	président ou responsable	coordonnées	téléphone
1	A.D.M.R	Mme ARNAUD Marcelle	11, Place de la Liberté	04 77 39 79 51
4	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE PROTECTION CIVILE DE LA LOIRE (A.D.P.C.L)	Mme CHENE COTILLON	73 rue Voute 07430 VERNOSC LES ANNONAY	04 75 67 68 71
5	A.P.E.L.	M. FILS David	Ruisseau la Vercantine 2	06 24 06 49 64
3	ACADEMIE AIKIDO BOURGUISANNE	M. JOURDAN Sylvain	4, Place Saint Michel - 07100 ANNONAY	
3	ACADEMIE AUTONOME AIKIDO	M. COGNARD	Clavellée www.3aikido.org	04 77 39 75 59 04 77 39 76 73
5	AMICALE LIBRE	M.MALLARD Henri	10, rue des Obeaux	04 77 39 18 41
3	AMICALE PETANQUE BOURGUISANNE	M. FONTANET Julien	19, allée de la Chaize	04 77 39 12 83
4	AMICALE SAPEURS POMPIERS	M. DENTRESSANGLE Joël	Caserne les Rivets	04 77 39 10 52
2	AMIS DE BOURG	M. BADOL Jean	2, Lotissement du Parc	04 77 39 61 05
4	AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE	Mme ROUCHOUSE Jacqueline	6, rue des Prémices II	04 77 39 70 95
4	ANCIENS COMBATTANTS 39/45	M. SCHROEDER Aloïs	7, rue Cardinal Donnet	04 77 39 65 62
5	ASSOCIATION IMMOBILIERE DES ECOLES LIBRES	M. MALLARD Pascal	Avenue de la Résistance	04 77 39 18 85
5	ASSOCIATION PARENTS ELEVES COLLEGE DU PILAT	Mme BEDEL	Résidence le Parc	04 77 39 62 70
4	BIEN VIVRE AU CRÊT DU PERRON	Mme MATHEVET Nathalie	8, impasse du Crêt du Perron	04 77 39 65 91
3	BIKERS BOURG-ARGENTAL	M. BARRALON Hugues	Lotissement Saint Régis	04 77 39 19 58
3	BOULE BOURGUISANNE	M. MATHEVET Jean	9, rue des Prémices II	04 77 39 13 16
3	BOULE DES TILLEULS	M. LAFUMA Joseph	18 rue Cardinal Donnet	04 77 39 62 55
4	CENTRE CANTONAL JEUNES AGRICULTEURS (C.C.J.A.)	M. ARNAUD Thierry	Chanteperdrix	04 77 51 56 49
1	CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	M. NICOD René	5 bis, rue Docteur Moulin	04 77 39 64 16
4	CERCLE SUPPORTERS DU F.C.B.	M. RAMEAU Bernard	Stade Louis Despinasse	
2	CHŒURS BOURGUISANS	Mme GAILLARD Yvette	20, allée de la Chaize - la Réserve	04 77 39 63 92
2	CINEMA LE FOYER	M. HEYRAUD Paul	La Gare - BURDIGNES	04 77 39 12 43
1	CLUB DE L'AMITIE	M. QUIBLIER Marcel	Chemin de la Magdeleine	04 77 39 60 18
4	COMITE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	M. ODOUARD Yves	Grangeneuve 42660 SAINT-GENEST MALIFAUZ	
3	DEUME BASKET	M. MONON Martial - Mme PAUZE Suzanne	2, rue du Crêt d'Or http://deumbasket.free.fr	04 77 39 11 58 04 77 39 60 95
2	ECLABOUSSE	Mme GONTHIER Patricia	Espace Déome	04 77 52 02 68
3 - 4	ECOLE CANTONALE JEUNES SAPEURS POMPIERS	M. BLACHON Christophe	Caserne les Rivets	04 77 39 10 52
2	ECOLE DE MUSIQUE CANTONALE	M. MARIETTI Jean-Pierre	Ecole primaire rue du Couvent ecolemusique.bourgargental@orange.fr	04 77 39 62 74
2	ENSEMBLE HARMONIQUE	M. BOIRAYON Robert	17, Lotissement Les Florales	04 77 39 15 59
2 - 1 4 - 3	ESPACE SOCIO CULTUREL DE LA DEOME	Jean-Marc GIROD - Président Christine OUDINET - Directrice	Allée du 8 Mai 1945 espacedeome@wanadoo.fr	04 77 39 11 48 fax 04 77 39 12 04

1. social
2. culturel
3. sportif
4. divers
5. scolaire

LES ASSOCIATIONS BOURGUISANES



	nom association	président ou responsable	coordonnées	téléphone
1	FNATH (Mutilés du Travail)	M. CHARRAT Bernard	6, rue du Pémonial 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE	04 77 39 26 25
4	F.N.A.C.A.	M. REY	10, Allée de Quintieux 07100 BOULIEU LES ANNONAY	06 68 93 07 64
2	FERME A L'ANCIENNE	M. et Mme BERNE Maryse et Michel	Morel	04 77 39 60 75
3	FOOTBALL CLUB BOURGUISAN	M. BOUARD Daniel	Stade Louis Despinasse	06 84 78 10 69 04 77 39 18 14
4	G.I.C.	M. SAVIN Jean-Charles	Lartager	04 77 39 79 20
3	GIRARD RALLYE DEVELOPPEMENT	M. GIRARD Pierre	35 Bd Sénéclauze	04 77 39 18 91
4	GROUPE D'ACTION MUNICIPALE de Bourg-Argental	secrétaire M. CHALAYER Trésorier M. CHEVALIER	1, rue Auguste Perrier ARGENTAL	04 77 39 68 04 04 77 21 26 36
3	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme CHATELON Marie Thérèse	Les Manissols SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE	04 77 51 58 55
3	HANDBALL BOURGUISAN	M. MOUNIER Jérémie	Thélis le Bas 42220 THELIS LA COMBE	04 77 52 16 45
3	JUDO CLUB	Mme BOURNAC Marie Jeanne	La Rouerie de Forie	06 37 18 14 51
4	LA VOIE DE LA RESISTANCE	M. Eric ARNAUD	34 Avenue de la Résistance	04 77 39 78 10
4	LA VOIX DES BOURGUISANS	M. MOUNIER Olivier	16, rue des Prémices I	09 54 32 63 11
3	L'ENTENTE BOULISTE	M. VIRIEUX Robert	rue des Anciens d'AFN	04 77 39 65 54
3	MOTO CLUB BOURGUISAN	M. ROUCHOUZE Jean-Michel	3 rue des Obeaux http://mcbourguisan.free.fr	
1	NOEL ET PARTAGE	M. Charles RAMEAU	5, rue des Obeaux	04 77 39 60 95
5	O.G.E.C.	Mme TEYSSIER Dominique	20 rue de la République	04 77 39 64 15
2	OFFICE DE TOURISME	M. CHEVALIER Michel	Place de la Liberté	04 77 39 63 49
3	REVEIL BOURGUISAN	M. CHARRAT Patrice	19, boulevard Henri Sénéclauze	04 77 39 11 70 06 75 46 64 30
1	SECOURS POPULAIRE	M. RAMEAU Charles	5, rue des Obeaux	04 77 39 60 95
3	SOCIETE DE CHASSE (ACCA)	M. FONTANET Bruno	19, Allée de la Chaize	04 77 39 12 83
3	SOCIETE DE PECHE	M. LACROIX André	Bathé	04 77 39 19 55
5	SOU DES ECOLES	Mme PARROT Stéphanie	Ceylionas 42220 BURDIGNES	04 77 39 14 05
4	SOURCES ET RESSOURCES	Mme MASCUNAN Juliette	Darbon	04 77 39 18 09
3	SPORT AUTO BOURGUISAN	M. MOUNIER Michaël	Les Chirattes 42220 BURDIGNES	04 77 52 57 86
3	TENNIS CLUB BOURGUISAN (T.C.B)	M. CLAVAIZOLLE Olivier	Immeuble le France, place Alfred Guyotat	06 87 38 61 86
4	U.C.F.D.S.E.A.	M. DESPINASSE Christian	Les Chaberts	06 78 18 16 67
4	U.C.F.D.S.P.	M. ROUCHOUZE Jean-Luc	La Rochette 42220 COLOMBIER	06 29 58 40 55 04 77 51 58 40
1	VIE LIBRE	M. ROMEAS Guy	11, avenue de la Résistance	04 77 39 72 49
4	VIVRE A ARGENTAL	M. CHEVALIER Michel	ARGENTAL	04 77 39 66 08

1. social
2. culturel
3. sportif
4. divers
5. scolaire

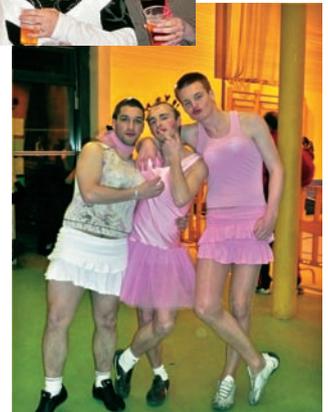
ça s'est passé à Bourg-Argental

Le football club Bourguisan et la Recherche sur le cancer

Depuis plusieurs années les joueurs et dirigeants du F.C.B traversent la route bordant leur stade pour se retrouver nombreux au gymnase de l'espace multisport, afin d'organiser l'espace d'un week-end un tournoi Futsall. Les bénéfices réalisés sont intégralement versés au centre Léon Bérard de Lyon afin d'aider la recherche sur le cancer en pédiatrie.

Ce tournoi doté des challenges Jacky Testud, jeune joueur trop tôt disparu, et des challenges Bernard Rameau, président délégué du FCB, a rassemblé environ 150 licenciés du club.

Ces amicales confrontations, pour une bonne et juste cause, ont fait le plein le samedi 21 après midi et le dimanche 22 mars. Chez les poussins-benjamins, c'est l'équipe formée de Corentin MATHEVET, Baptiste RAMEAU, Clément JULIAT, Guillaume MAGNARD et Alexandre CACHIERA, qui s'est imposée. En sénior, les vainqueurs sont les équipes de Patrice COSTE, Gérald GRANGE, Fabien RAMEAU, Thomas BORGETTO, Rachid AZAOUANI, Mathias CAMACARIS. Quant aux 13-15 ans, l'équipe composée de Simon FLEURY, Alex CUERQ, Romain BLACHON, Pierrick SAGNOL, Axel MARTIN, a gagné dans cette catégorie. Deux joueurs bourguisans ont été récompensés comme meilleurs joueurs du tournoi : Baptiste RAMEAU et Corentin MATHEVET. Chaque équipe vainqueur a reçu un challenge de la main de Alain TESTUD et Bernard RAMEAU ; La totalité des bénéfices réalisés lors de ces journées a permis d'envoyer la somme de 940 euros pour la recherche sur le cancer au centre Léon BERARD de Lyon.



La Semaine Sportive a fêté ses 20 ans

Il y a 20 ans, la première semaine sportive s'organisait. Initiée par la MJC et lancée par un jeune stagiaire Gilles Richard, accompagné de toute une équipe, du Président à l'époque Pierre Tardy, Jean-François Courbon, Daniel Verdier, Raymond Monchovet.

La semaine sportive permettait de découvrir différents sports qui n'étaient pas pratiqués sur la commune de Bourg-Argental. Ensuite, reprise par le groupe Volley de la MJC, elle est devenue un tournoi de Volley inter-associations et menée de main de maître par Michel Chatelard. D'autres animations étaient proposées sur ces thématiques de découverte de pratiques sportives (judo, gym, caisses à savon, VTT...)

Aujourd'hui, lors de la semaine sportive, entre 20 et 30 équipes se rencontrent chaque année dans une ambiance conviviale avec un grand nombre de bénévoles, en particulier de l'activité Volley de l'Espace Déôme qui consacre leur semaine à cet événement. Grand merci à Eliane Oriol et à toute son équipe d'arbitrage.

Cette année encore, la commune a mis à disposition le gymnase. Seize équipes en Loisirs et 8 équipes en Compétition soit 260 participants en ont investi le parquet. Pour fêter les 20 ans, il a été opté pour un retour aux traditions initiales où les équipes venaient jouer costumées.

Les vainqueurs cette année, en compétition : 1^{er} : Bourg 2, 2^{ème} : Saint Marcel-les-Annonay. En loisirs : 1^{er} : Pétanque Bourg-Argental, 2^{ème} : les pompiers de Bourg-Argental. Les prix "déguisement" ont été attribués à la classe 2008 et l'APEL.

L'Espace Déôme remercie toutes les équipes, les bénévoles et l'équipe de salariés qui se sont relayés tous les soirs de la semaine pour faire passer d'agréables moments aux habitants du canton, les services techniques de la commune de Bourg-Argental et la Communauté de Communes pour le verre de l'Amitié.



Première représentation officielle de ces jeunes élus le 19 mars dernier lors de la cérémonie commémorative organisée par la FNACA, qui fut l'occasion pour eux de participer à l'hommage rendu aux anciens combattants d'Algérie.

Citoyenneté

Le 5 février dernier, les collégiens de Bourg-Argental étaient invités, munis de leur carte d'électeurs, à choisir leurs représentants parmi les candidats des classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}. Les élus sont : Simon MARTEL, Margaux ORIOL, Aurélie CLOQUET, Emalia ZAÏNUDDIN, Samantha CHOMEL, Lilio RIZZO, Charlotte RAMEAU, Céline ROUCHOUSE, Emmanuel CHARROIN, Adrian ORIOL, Camille BANCEL, Sophie ROUCHOUSE.

Mini-Festival de théâtre

Le samedi 14 mars, salle comble ! Amateurs de poésie et de musique se sont régalez à l'écoute de ces poèmes connus ou non qui invitaient au voyage, au dépaysement, à l'aventure... D'Apollinaire à Maupassant en passant par Rimbaud ou, plus contemporains, Tahar Ben Jelloun, Queneau et encore bien d'autres... Les musiques, la guitare, le groupe Doïna musique des pays de l'est, l'harmonica triste et enchanteresse... Une très belle soirée.

Le mercredi 18 mars, le jeune public s'est amusé devant la prestation d'une cuisinière désopilante qui pour réaliser ces Crêpes croustillantes aux trois délices a détourné les instruments de cuisine de leurs fonctions premières, quelle magnifique couronne devient le panier à salade, les passoirs habillent notre danseuse et tous les ustensiles nous surprennent... C'était un spectacle Jeunes Publics de l'Opéra-Théâtre de Saint Etienne. Enfin, samedi 21 mars, la Cie stéphanoise Salon Marengo nous a offert Le Malade Imaginaire de notre cher Molière transformé en une farce truculente et haute en couleurs, des mimes, des cris, dans notre langage stéphanois compris des initiés. Mais tous ont beaucoup ri et beaucoup applaudi cette présentation revue et visitée de l'œuvre de Molière.



Agenda Avril-Mai et Juin 2009

Communiqués

A ne pas rater !

Enquêtes publiques

Stéphane Heyraud, Maire de Bourg-Argental a ordonné l'ouverture des enquêtes publiques suivantes :

- déclassement d'un délaissé de voirie chemin du Martinet (VC 8)
- déclassement d'une partie de la route du Crêt du Perron (VC 5) par arrêté municipal en date du 18 mars 2009.

Les enquêtes se dérouleront à la mairie de Bourg-Argental du 14 avril au 28 avril 2009 inclus, aux jours et heures d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Monsieur TEYSSIER Pierre-Bernard a été désigné commissaire enquêteur. Il recevra les observations de la population en mairie de Bourg-Argental les :

- mardi 14 avril 2009 de 9h00 à 12h00,
- mardi 28 avril de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations de la population pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ou adressées par écrit à l'adresse suivante :

Mairie de Bourg-Argental, Place de l'Hôtel de Ville 42220 Bourg-Argental, à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur.

Forum Emploi Saisonnier

Suite au bilan positif de la journée de l'emploi qui s'est déroulée le 24 Octobre dernier à Bourg-Argental, les partenaires de l'emploi se sont mobilisés pour un projet de forum de l'emploi saisonnier.

La Mission Locale Nord-Ardèche, le Pôle Emploi, le Parc régional du Pilat, la commune de Bourg-Argental, la commune de Saint-Julien-Molin-Molette, l'Espace socio-culturel de la Déôme : un réseau de partenaires de l'insertion professionnelle.

Le Forum Emploi Saisonnier aura lieu le Vendredi 24 Avril 2009 à Saint-Julien-Molin-Molette.

De 9h00 à 12h00 : ateliers de techniques de recherche d'emploi à la Maison des Associations (sur inscriptions)

De 14h00 à 16h30 : rencontre avec les employeurs, Salle des Fêtes.

Les entreprises du canton souhaitant participer à ce projet seront les bienvenues.

Contact : Isabelle Girod
Espace Déôme
Tél. : 04 77 39 11 48

Les Années super 8

L'Association Les Amis de Bourg ont glané pour vous des films amateurs de Bourg-Argental sur pellicules super 8 et vous ont proposé de visionner l'ensemble de ces documents montés et numérisés au cinéma Le Foyer. Un CD est à votre disposition auprès de l'association pour vous souvenir ou découvrir Bourg-Argental !

Chœurs bourguignons

En cet après-midi du 21 décembre, les chorales de Bourg-Argental et de Saint-Désirat avaient convié leurs fidèles et admiratifs auditeurs à leur Concert de Noël. . .

La salle Jacques Esterel était pleine, et a apprécié pleinement chants, musique et solos de la jeune chanteuse à la voix magnifique de Saint-Désirat. . .

Un concert pleinement réussi, une foule ravie. . . à renouveler.

Expositions

Du 3 avril au 3 mai 2009, l'Atelier de peinture adulte de l'Espace Déôme animé par Annick Juliau expose ses créations à la Maison du Châtelet. Le vernissage a eu lieu le 3 avril 2009 à 18h30.

Ces artistes cèderont ensuite la place aux œuvres à l'encre de chine de Robert FAURE, du 6 mai au 1^{er} Juin 2009 à la Maison du Châtelet. Le vernissage aura lieu le samedi 9 mai à 18h00.

Sport Loisirs Tourisme

Dans le cadre de la piscine, l'innovation pour l'année 2008 est l'ouverture aux scolaires du collège du Pilat, une semaine avant le début de la saison, pour un cycle d'initiation de natation.

Cette initiative, fruit du travail conjoint des commissions sports et affaires scolaires, a été très bien perçue des élèves et des enseignants, permettant d'évaluer le niveau de chacun. Cette expérience sera renouvelée en 2009 et étendue aux collégiens de Saint-Joseph.

Le cross inter-collège a rencontré également un grand succès. Ce fut un moment de compétition conviviale pour les deux collèges.

La réalisation du "planning gymnase" a été un moment favorable pour établir des contacts avec les différentes associations sportives et pour trouver un terrain d'entente pour le bon déroulement de toutes les activités. Ces associations peuvent bien entendu contacter Pascal Pailha pour lui faire part de leur demande spécifique : suggestion, organisation de manifestations annuelles. . . A noter, la création d'une nouvelle association sportive (handball) avec comme point d'orgue au gymnase la rencontre de niveau nationale qui a connu un vif succès auprès du public.

Pour l'organisation des festivités de la classe 2011, l'accent est de nouveau mis sur la sécurité avec récemment le choix d'un nouveau chapiteau pour les bals, et la reconduction de "Capitaine de Soirée" pour sensibiliser les jeunes aux dangers de l'alcool, au cours de cette vogue 2009. La concertation sera de mise avec tous les acteurs de cette vogue : conscrits, parents, forains et riverains, pour le bon déroulement de cette nouvelle édition.

Samedi 18 avril

Concert des Chœurs Bourguignons au bénéfice de RETINA, Salle Jacques Esterel.

Vendredi 24 avril

Démonstration de judo
Salle André Jamet à 20h00.

Samedi 25 avril

Concert de l'Ensemble Harmonique de Bourg-Argental et Boulieu les Annonay avec le Paris Brass Band à 20h30, Salle Jacques Esterel.

Samedi 9 mai

Académie Autonome Aikido
Première du Film et du livre "Spirale" avec la collaboration de la Mairie de Bourg-Argental
Salle Jacques Esterel, à 20 heures.

Samedi 16 mai

Théâtre Vivre à Argental.

Dimanche 17 mai

Trans VTT Pilat 0.
Inscriptions avant le 14 mai.
Renseignements au 06 84 25 35 57
ou 06 33 26 55 63.

Vendredi 22 mai

Permanence du député Dino CINIEMI de 9h00 à 10h00, Mairie de Bourg-Argental, Salle des Anciens Maires.

Dimanche 24 mai

Foire à la brocante de 6h00 à 20h00
Place Alfred Guyotat et Place des Noyers.

Jeudi 4 Juin

Permanence Cité Nouvelle à partir de 9h30 en mairie.

Dimanche 6 Juin

Elections Européennes.

Vendredi 12 juin

Permanence du député Dino CINIEMI de 9h00 à 10h00, Mairie de Bourg-Argental Salle des Anciens Maires.

Vendredi 12 Juin

Fête du Collège du Pilat.

Samedi 13 Juin

Fête de l'Espace Déôme.

Vendredi 19 Juin

Fête de l'école élémentaire publique.

Samedi 27 juin

Concours de Pétanque organisé par le Football Club Bourguisan.

Dimanche 28 juin

Sport Auto Bourguisan : grande exposition de véhicules, démonstrations de cascades, de 4x4, karting, show mécanique.

Mardi 30 juin

Don du sang à partir de 15h00
Salle Jacques Esterel.

En 1697, l'enquête de l'intendant Lambert d'Herbigny.

Pour bien exercer son métier de roi, il faut connaître son royaume !

Aussi, pour parfaire l'éducation de son élève le futur Louis XV, héritier présomptif de la couronne, son gouverneur le duc de Beauvillier a commandé aux 32 intendants (aujourd'hui, le préfet de région) un état de la France. Il demande à chacun d'entre eux de réaliser une enquête approfondie sur leur généralité (aujourd'hui, la Région administrative). Au-delà de l'aspect pédagogique, ces rapports, appelés communément "l'enquête des intendants" sont en réalité une description de la France de l'Ancien Régime. Réalisés entre 1697 et 1700 pour l'ensemble du territoire, dirigés par des administrateurs zélés, ils ont donné naissance à un tableau historique, aussi exact que possible, de toutes les paroisses du royaume. A Lyon, l'intendant Henri-François Lambert d'Herbigny envoya, en juillet 1697, un questionnaire imprimé à tous les curés de la généralité, 734 prêtres y répondirent :

"Les provinces du Lyonnais, Beaujolais et Forez forment la généralité de Lyon. Celle-ci est divisée en cinq élections (aujourd'hui l'Arrondissement) : Lyon, Saint-Etienne, Montbrison, Villefranche et Roanne. De toutes les villes de la généralité Lyon est la seule véritable grande agglomération. On y compte en 1697 soixante-dix mille âmes. L'esprit marchand y règne. Non seulement les habitants sont riches, mais ils sont contents de s'enrichir journellement ! Saint-Etienne renferme plus de partialité, le travail et l'intérêt l'emportent aisément sur les passions. Dans ses murailles logent dix-huit mille habitants. Autour de la résidence des Comtes du Forez, cinq mille âmes forment Montbrison, ville célèbre pour la qualité de vie. A Saint-Chamond, le travail de la soie a tissé une étoffe de cinq mille habitants. Situé à l'endroit où la Loire commence à être navigable, Roanne entrepasse toutes les marchandises du Forez et près de quatre mille habitants. A Villefranche, la vivacité des esprits des trois mille habitants est reconnue dans toute la généralité.

En dehors des centres urbains, le pays est fait de montagnes.

Celles du Forez, vers l'Auvergne sont les plus hautes puis on trouve le Pilat, le Beaujolais et le Lyonnais. De ces terrains d'altitude, les paysans ne tirent que la production nécessaire à leur vie. Le travail y est rude et l'esprit plutôt grossier. Ailleurs, il y a deux grandes plaines : l'une en Beaujolais et l'autre en Forez. Cette dernière étant la plus belle. De ces terrains fertiles, les hommes recueillent en quantité toutes sortes de graines notamment le blé pour le commerce et le chanvre pour le tissu des voilures de la marine. Une douceur spirituelle y règne. Cependant, toute la bonté de la généralité, on la découvre sur les coteaux plantés de vignes de la Vallée du Rhône, de Villefranche et de Roanne qui produisent des vins légers et estimés. Les marchands de Paris

viennent s'y fournir lorsque le Bourgogne et le Champagne manquent. En 1697, le plus grand revenu de la généralité de Lyon est le vin.

Du sous-sol, on prélève un peu de plomb à Saint-Martin-la-Plaine, Tarare et Givors. Mais sans aucune mesure, la plus importante extraction qui est produite dans la généralité est le charbon de terre. A Saint-Etienne et ses environs, le charbon est utilisé pour se chauffer. Ce riche trésor sert également aux fabriques de ferronnerie, de clous, de quincaillerie et à la manufacture d'armes. Cette abondance a muter, ce qui n'était autrefois qu'un village, en une énergique ville agrandie par une myriade de petits artisans et d'ouvriers infatigables au travail."

Le 24 juillet 1697, l'intendant Henri-François Lambert d'Herbigny recourut aux connaissances du curé Gautier de Bourg-Argental. Le questionnaire imprimé lui étant envoyé, l'ecclésiastique, à la trentaine de questions dûment posée, répondit d'une écriture malhabile en exagérant la misère de sa paroisse :

« En 1697, la paroisse de Bourg-Argental dépend du diocèse de Vienne. Administrativement, elle se situe au sein de l'élection de Saint-Etienne et la généralité de Lyon. Ses confins géographiques sont au Nord, la paroisse de Saint-Julien-Molin-Molette, au levant, Saint-Marcel-en-Vivaraire, au couchant Saint-Sauveur et au midi Burdigues. On ne mentionne pas les paroisses de La Versanne, Thélis et Colombier car leurs créations sont postérieures à respectivement 1775, 1861 et 1790.

Le relief de Bourg-Argental ne permet pas la culture de grandes surfaces. Les trois-quarts de l'étendue de la paroisse sont formés de montagnes incultes. Sur l'autre quart, on y cultive du seigle, de l'avoine et du froment. Quelques vignes d'une superficie de "quinze hommes" élèvent des raisins qui rarement arrivent à maturité. Trois petits ruisseaux, secs la moitié de l'année, irriguent péniblement d'éparses prairies.

En 1697, Bourg-Argental compte près de 1200 personnes. Cette population se répartit de la façon suivante : 303 hommes, 300 garçons de moins de vingt ans, 340 femmes et 250 filles de moins de vingt ans. D'après le curé Gautier, il y eut autrefois plus d'habitants ; les charges, la misère, la maladie et la guerre ont réduit d'un neuvième la population. La densité communale est essentiellement agglomérée dans la Cité et le village des Proux (aujourd'hui à La Versanne). Une vitalité démographique alimente également les hameaux de L'Estival, Thélis, Seillonas, Gerlande et Cherblanc. L'autre fraction de la population vit dans les petits faubourgs ou fermes isolées (par ordre d'importance) du Puy de Luzinas, La Côte de Thélis, Les Mounières, La Biousse, La Landonnière, La

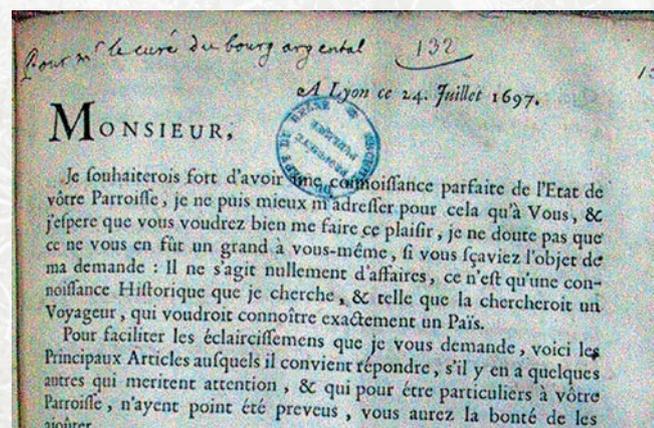
Faurie, La Séauve, Les Bénevis, Le Bariat, Le Vernet, Digonnet, Forie, Le Coignet, Mary, La Borie, Le Noharet, Le Crozet, Marlihou, Brenade, Almandet, L'allier, La Combe, Montchovet, La Celle, La Vilette, Bagourd, Les Pommeaux Blancs, Cotaviol, La Cour, Molinon, Chanteperrix, etc.

Le seigneur de Bourg-Argental est le Roi. Son représentant local est le procureur d'Office en la Baronnie d'Argental, Pierre Bollioud. Quelques gentils-hommes, les Mayol de Lupé, De Vernous, De-la-Cour, Harenc-de-la-Condamine, Mathon, D'Allier et Pupil demeurent dans la paroisse. L'étude des noms de familles indique qu'en 1697 le patronyme Arnaud est le plus courant à Bourg-Argental. Suivent, ceux de Berne, Perrier, Jamet, Richard, Girodet, Chovet, Vincent, Bollioud, Royer, Revoul, Mothon, Berrier, Badol, Perdrigeon, etc (*).

La vie économique est animée par le travail et le métier de chacun. Les travailleurs de la terre et les marchands sont les plus nombreux. Le corps médical réuni à l'Hôtel-Dieu est représenté par les professions de chirurgiens, apothicaires et praticiens. La justice par les avocats, greffiers, huissiers et notaires. Le clergé séculier par deux curés. Le clergé régulier par la communauté religieuse de Saint-Ursule. L'habillement par les chapeliers, tailleurs d'habits et cordonniers. Les métiers de la bouche par les boulangers, bouchers et meuniers. Le bâtiment par les maçons, charpentiers, menuisiers et peintres. Le travail du tissu par les fileurs de soie, moutiniers, teinturiers, tissutiers, tisserands et drapiers. L'hébergement par les cabaretiers et hôteliers. Les moyens de locomotion par les messagers, voituriers, bridiers, cordiers et maréchaux». (*)

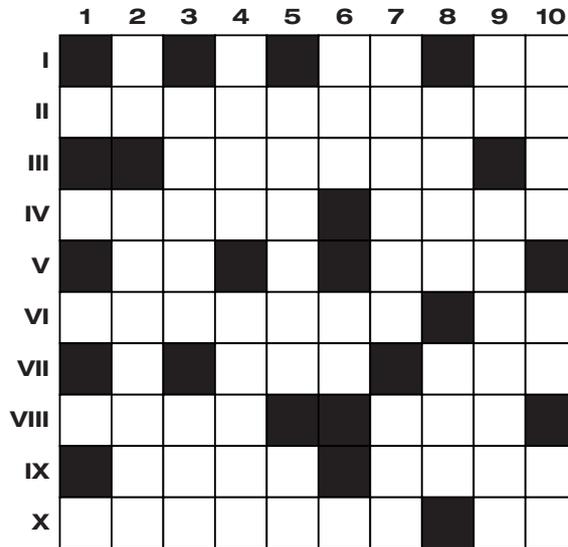
Le curé Gautier rendit en 1697 le questionnaire à Charles Rochette premier consul de Bourg-Argental. Le mémoire fut présenté au futur Roi lors de son passage à Lyon en 1701. Trois siècles plus tard, cette enquête qui est la plus vieille statistique de Bourg-Argental est toujours conservée aux archives départementales du Rhône.

(*) Liste complétée par les relevés généalogiques de Robert Boirayon.



Les mots-croisés de Crystal

Janvier 2009



Naissances

Agathe CHAMBEFORT-BAUD née le 2 janvier
Gabriel BERNARDI né le 26 janvier

Décès

Le 1^{er} janvier : Maria THIOC
veuve BASSET (82 ans)
Le 3 janvier : Michel CHARRAT (64 ans)
Le 15 janvier : Marie FANGET
veuve VALLAT (87 ans)
Le 20 janvier : Anne Marie ORIOL
veuve LACOMBE (94 ans)
Le 22 janvier : Clotilde SAGNARD
veuve ROUCHOUSE (89 ans)
Le 29 janvier : Claudette ROUCHOUSE
veuve PAUZE (85 ans)

Solution des mots croisés
de Crystal du numéro 5
du Mag' Bourguison

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	H	A	M	B	O	N	N	E	T
II	O	U	R	L	A	N	T	■	M	A
III	T	I	C	■	C	Z	■	F	A	■
IV	A	L	■	■	H	E	R	O	N	S
V	V	E	N	T	A	■	I	R	A	T
VI	I	■	I	■	R	A	■	I	T	E
VII	O	G	E	L	I	E	R	E	■	V
VIII	L	A	C	■	O	R	■	■	L	I
IX	■	R	E	■	L	E	A	D	E	R
X	P	E	S	E	■	E	Y	G	A	■

Horizontalement

I - Symbole chimique - Symbole chimique
II - Destinée à induire en erreur
III - Arrachés les poils
IV - Variété d'orange - Fait du tort -
V - Note - Fatigué
VI - Peuple d'Afrique du Nord - Cours Primaire
VII - Acide ribonucléique - Monarque
VIII - Base nécessaire au brasseur - Pour faire peur
IX - Formule de vacances - Personne
X - Relax - Petit saint

Verticalement

2 - Inconnu - Agence
3 - Exercer la répression - Fond de rivière
4 - Fourneau à tabac - Gros bâton
5 - Délayer - Dedans
6 - Poil de paupière - Route Nationale
7 - De nouveau élue - Marque le doute
8 - Utilisés - Eructation
9 - Sous la signature - Assistance
10 - Songe - Rapport - Liaison

Février 2009

Naissances

Anahi PERRIN né le 3 février
Charlotte TARDY née le 10 février

Décès

Le 11 février : Marie Antoinette SAGNON
veuve GOUBELLY (92 ans)
Le 13 février : Roger CORNILLON (89 ans)
Le 21 février : Gabrielle LIVET
veuve DELGADO (85 ans)).

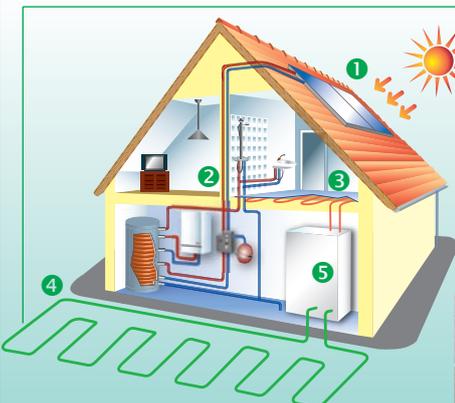
Mars 2009

Naissances

Elisa BERNINI née le 3 mars
Havana PEREZ née le 6 mars
Loïs ROUCHOUZE née le 12 mars

Décès

Le 2 mars : Nicole MARCELLIN (79 ans)
Le 3 mars : Joseph QUIBLIER (74 ans)
Le 8 mars : Fernand CHAPOTON (83 ans)
Le 10 mars : Maurice PAUZE (75 ans)
Le 10 mars : Claudia MOUNIER
veuve MONTELMART (89 ans)
Le 12 mars : Marie Louise BONNET
veuve CLEMENT (85 ans)
Le 17 mars : Pierrette ORIOL
veuve CHARRAT (97 ans)
Le 17 mars : Paul BLACHE (80 ans)
Le 27 mars : Claude RICHER (70 ans)
Le 28 mars : Josette LAFUMA
veuve BOUARD (75 ans)



Energies renouvelables

- 1 Capteurs solaires
- 2 Circuit de production d'eau chaude sanitaire
- 3 Chauffage central - Planchers chauffants
- 4 Géothermie : capteurs d'énergie enterrés ou sondes verticales
- 5 Pompe à chaleur
- 6 Aérothermie

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE
ZINGUERIE - ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION - SERVICE APRÈS-VENTE**

— CRÉDIT D'IMPÔT —

G. Roudon Route du Puy - BP 4 - 42220 BOURG-ARGENTAL
Tél. 04 77 39 64 39 - Fax 04 77 39 10 78
www.roudon.fr 



Avis aux assurés Sociaux

La CPAM de Saint Etienne a informé la commune qu'en raison d'une charge de travail très importante, liée à la gestion de certaines prestations, la permanence habituellement tenue ne sera pas assurée avant un retour à la normale du traitement des dossiers actuellement en souffrance.

Toutefois, cette fermeture a vocation à être provisoire. Vous pouvez contacter la CPAM par le service téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 au 3646 pour le prix d'un appel local depuis un poste fixe, ou par le site internet : www.ameli.fr

A noter - utiles

Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34

Fax : 04 77 39 14 26

e-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

• Permanence du Maire :

Les vendredis de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.

• Permanence des élus les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h00 à 11h00.

Office Du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Internet

Pour en savoir plus

www.bourgargental.fr

www.parc-naturel-pilat.fr

www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction

Valérie GIROD,

Marie-Françoise BONNEFOY,

Jean CACLIN,

Solange DIARD,

Marie-Pascale JANY.

Le Mag' Bourguisan

Bulletin d'information et de communication de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

Prochain numéro : Sortie prévue en Juillet 2009

ISSN en cours

Prix : 0,10 Euros

Conception-impression Christian ESCOFFIER

(bourguisan, ancien conseiller municipal)

Imagin création - 69420 Ampuis

Imprimé sur papier recyclé

Urgences

Médecin de garde

composer le 15 ou le 112

Pharmacie de garde

04 74 59 18 30 (répondeur)

(la garde va du samedi 12h00

au samedi suivant 12h00)

Ambulance Bartasson

04 77 39 64 07

Ambulance de garde

(nuit, WE, Jour férié)

composer le 15 ou le 112

Urgences médicales

composer le 15 ou 112

Centre de soins infirmiers

04 77 39 64 16

Cabinet d'infirmières

04 77 52 05 96

Gendarmerie

composer le 17

Pompiers

composer le 18 ou le 112

Vie Libre

Permanence le lundi de 18h00 à 20h00,

une fois par mois au local CPAM.

Les dates sont annoncées par voie de presse.

Vous pouvez prendre contact au :

06 26 88 48 00 ou 04 77 39 72 49.

Permanence Assistante Sociale POLE PILAT

Mme de Oliviera, les jeudis de 9h00 à 12h00

sur rendez-vous au 04 77 39 65 71

Place du 11 Novembre.

Point Rencontre Chômeurs

(Offres d'emploi, outil informatique, internet)

Les mercredis de 9h00 à 12h00

à l'Espace Déôme.

Permanence CPAM (Dépôt des dossiers Sécurité Sociale)

Les jeudis

de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 15h30

au local de la CPAM Impasse de la Déôme.

Permanence MSA

(Mutualité Sociale Agricole)

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois

de 9h00 à 12h00 à l'Espace Déôme.

Permanence CRAM

2^{ème} vendredi de chaque mois

de 13h30 à 16h30

au local de la CPAM Impasse de la Déôme.

Permanence Retraite Complémentaire (CICAS)

3^{ème} lundi du mois de 9h00 à 11h00

Au local CPAM Impasse de la Déôme.

Permanence CAF

Allocations Familiales

Les jeudis de 9h00 à 11h30

au local CPAM, Impasse Déôme.

Permanence ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois

de 9h00 à 11h00

Local ADMR - 11 Place de la Liberté.

AIMV

(Agir Innover et Mieux-Vivre)

Les derniers mercredis du mois

à l'Espace Déôme.

Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi : 13h30 - 18h00 -

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 13h30 - 18h00

Samedi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Le mot de la fin

Extrait de la cérémonie commémorative
du cessez-le-feu en Algérie
du 19 mars 2009

**Dans les méandres de la vie,
Vouait le bateau du devoir.
Nos vingt ans, il nous a ravis,
Quittant le quai des "au revoir".
Débarqués, sous d'autres cieux,
A la demande de la nation,
Pour beaucoup ce fut un adieu,
Tombés, honorant leur mission.
Nous libérant de ce devoir,
Le dix-neuf mars est survenu.
Figeant dans notre mémoire...
Le souvenir des disparus**

Guy Louvier, ancien combattant d'Algérie
Membre de la commission GAJE
au sein de la FNACA.



F A B R I C A N T
TIGES - RACCORDS - TUBES - MICROPIEUUX
PIÈCES D'USURE POUR FOREUSES ET BENNES
ÉTUDE ET DEVIS SELON VOS IMPÉRATIFS

ZI. de Colombet
42220 BOURG-ARGENTAL
Tél. 04 77 39 64 50
Fax 04 77 39 65 34
bouard.sas@wanadoo.fr